

Collège d'autorisation et de contrôle

Décision du 10 juin 2010

Le Collège d'autorisation et de contrôle a été saisi le 15 juin 2009 d'une demande provenant de l'ASBL Magic Harmony (dossier FM2008-72) pour la modification des caractéristiques techniques de son service de radiodiffusion sonore en mode analogique par voie hertzienne comme prévu par l'article 101 du décret coordonné sur les services de médias audiovisuels ;

Vu la décision du Collège d'autorisation et de contrôle du 17 juin 2008 autorisant l'ASBL Magic Harmony à éditer le service « Pacifique FM » sur la radiofréquence « TOURNAI 95.1 » à partir du 22 juillet 2008 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 décembre 2007 fixant la liste des radiofréquences assignables aux éditeurs de services pour la diffusion de service de radiodiffusion sonore en mode analogique par voie hertzienne terrestre sur base des dispositions de coordinations établies par l'arrêté royal du 10 janvier 1992 réglementant la radiodiffusion sonore en modulation de fréquence dans la bande 87.5 MHz-108 MHz (dit arrêté « strate 3 ») qui fixe, entre autres, les caractéristiques de la radiofréquence « TOURNAI 95.1 » ;

Vu l'avis des services du Gouvernement de la Communauté française quant à la compatibilité technique de la demande, conformément à l'article 101 du décret susmentionné ;

Vu la réponse reçue des services du Gouvernement flamand à la consultation publique menée du 7 mai au 7 juin inclus ;

Vu les garanties apportées par les services du Gouvernement de la Communauté française au sujet de cette réponse ;

Le Collège décide de modifier les caractéristiques techniques de la radiofréquence « TOURNAI 95.1 » en fonction des paramètres figurant en annexe de la présente décision.

Fait à Bruxelles, le 10 juin 2010

Nom de la station : TOURNAI

Fréquence : 95.1

Identifiant : 0951.2 (strate 3)

Coordonnées géographiques : latitude 50°N 36' 26'' / longitude 3°E 20' 48''

PAR maximale : 300W

Hauteur de l'antenne au-dessus du niveau du sol : 22 m

Polarisation : V

Tableau des atténuations

azimut [deg]	atténuation [dB]	azimut [deg]	atténuation [dB]	azimut [deg]	atténuation [dB]	azimut [deg]	atténuation [dB]
0	10.0	90	0.0	180	10.0	270	35.0
10	5.0	100	0.0	190	20.0	280	35.0
20	2.0	110	0.0	200	30.0	290	35.0
30	1.0	120	0.0	210	35.0	300	35.0
40	0.0	130	0.0	220	35.0	310	35.0
50	0.0	140	1.0	230	35.0	320	35.0
60	0.0	150	2.0	240	35.0	330	35.0
70	0.0	160	2.0	250	35.0	340	30.0
80	0.0	170	5.0	260	35.0	350	20.0